

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 4 mai 2022, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Philip Tétrault, maire  
Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1  
Madame Normande Hébert, conseillère, poste numéro 2  
Monsieur Guillaume Camille, conseiller, poste numéro 3  
Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4  
Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5  
Monsieur Bruno Delorme, conseiller, poste numéro 6

Absent :

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault.

Était également présent : Monsieur Robert Désilets  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h45, monsieur le maire, Philip Tétrault déclare la séance ouverte (retour à la normale en présentiel)

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2022-05-064**

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert  
Appuyée par : Monsieur Guillaume Camille  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE

## 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2022;

**2022-05-065**

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2022

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard  
Appuyée par : Madame Barbara Talbot  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de séance ordinaire du 6 avril 2022 tel que présenté.

ADOPTÉE

## 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 5. Correspondance

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

- 5.1. Ministère des Transports
- 5.2. MRC La Haute-Yamaska :
  - 5.2.1 La MRC Haute-Yamaska distribue des arbustes à nouveau cette année;
  - 5.2.2 Un colloque d'économie circulaire pour les entreprises, et les municipalités S'inspirer pour passer à l'action;
  - 5.2.3 Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif – 5 projets de la région se partagent 45,000.00 \$;
  - 5.2.4 Invitation – Adaptation aux changements climatiques et santé en Haute-Yamaska;
- 5.3. MAMH
- 5.4. Fondation Séthy – Invitation adaptation aux changements climatiques et santé;
- 5.5. Centre hospitalier de Sherbrooke - Maladie de Lyme

## 6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1 Demande d'allocation pour augmentation des prix de carburant de la firme Sylvain Veilleux concernant le contrat d'entretien de la pelouse.

**2022-05-066**

### **DEMANDE D'ALLOCATION POUR AUGMENTATION DES PRIX DE CARBURANT DE LA FIRME SYLVAIN VEILLEUX CONCERNANT LE CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA PELOUSE.**

ATTENDU QU'une inflation sans précédent frappe l'économie du Québec et du Canada en ce début d'année 2022;

ATTENDU QUE le prix de l'essence atteint des prix record sans précédent au Québec;

ATTENDU QUE l'entreprise Sylvain Veilleux qui fait entretien de la pelouse sur les terrains appartenant à la municipalité a fait une demande d'indexation à son contrat pour pallier à cette augmentation du prix de l'essence;

Sur une proposition de : Monsieur Guillaume Camille  
Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte la demande de la firme Sylvain Veilleux d'une compensation maximale de 150.00\$ pour pallier à l'augmentation du prix de l'essence.

ADOPTÉE

6.2 Aquatech – Indexation des tarifs pour l'année 2022;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil la correspondance de la firme Aquatech concernant l'indexation des tarifs pour l'année 2022.

6.3 Demande de tolérance ou de modification du règlement 2017-127;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil la correspondance reçue du propriétaire du matricule 8326 34 5104 situé sur la rue du Moulin concernant la section 5.4.10 du règlement 2017-127 en lien avec les capteurs énergétiques.

6.4 Servitude de passage concernant le 205 à 211 rue Principale – lettre de désaccord avec la décision rendue;

**2022-05-067      SERVITUDE DE PASSAGE CONCERNANT LE 205 À 211 RUE PRINCIPALE – LETTRE DE DÉSACCORD AVEC LA DÉCISION RENDUE;**

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé au conseil la correspondance reçue du propriétaire du matricule 8227 71 3389 situé sur la rue Principale exprimant son désaccord avec la décision rendue;

ATTENDU QU'un débat sur le sujet entre les membres du conseil a eu lieu lors de cette séance;

ATTENDU QUE madame Normande Hébert demande qu'un vote soit pris par les membres du conseil;

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard  
Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme

QU'après analyse de la situation et aussi de la lettre de désaccord reçu du demandeur, le conseil de la municipalité du village de Warden **a voté à quatre membres pour** le maintien de la décision rendu lors de la séance du 6 avril dernier via sa résolution 2022-04-051 et **deux membres se sont abstenus**.

ADOPTÉE

## 7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

### 7.1. Conciliation bancaire au 30 avril 2022

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 30 avril 2022 indiquant un solde aux livres de 11 415.07 \$.

**2022-05-068      APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE**

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot  
Appuyé par : Monsieur Guillaume Camille  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 30 avril 2022, telle que présentée.

ADOPTÉE

### 7.2 Rapport budgétaire au 30 avril 2022

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire comparatif au 30 avril 2022 indiquant des revenus de 542,529.10\$ et des dépenses de fonctionnement de 188 380.80 \$

### 7.3 Approbation des comptes payés au 30 avril 2022

2022-05-069

#### APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 30 avril 2022

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert

Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2022 totalisant 46 952.74 \$ tels que présentés ci-après :

Comptes Payés 44,690.88 \$

Salaires nets payés 2,261.86 \$

ADOPTÉE

### 7.4 Approbation des comptes à payer au 30 avril 2022

2022-05-070

#### APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2022

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque

Appuyé par : Monsieur Guillaume Camille

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 345 211.04 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé :

#### Liste des comptes à payer au 30 avril 2022

nom	description	montant	Total
Alexyana Perras-Gagnon	bourse d'étude	100,00	100,00
GESTIM	honoraires professionnels	1 474,15	1 474,15
J.Joyal Deslandes CPA Inc.	audit comptable	3 909,15	3 909,15
Avizo Experts-Conseils	honoraires professionnels	4 001,59	
	honoraires professionnels	574,88	
	honoraires professionnels	2 984,06	
	honoraires professionnels	1 701,64	
	honoraires professionnels	10 922,63	20 184,80
Groupe Metta	honoraires professionnels	862,31	862,31
Drumco Énergie	entretien génératrice	402,41	402,41
Julie Guilmain	honoraires professionnels	781,83	781,83
Comptoir Agricole Waterloo	achat de chlore	68,18	68,18
TGC Inc.	décompte no.12	260 880,36	260 880,36
Paul Lussier	frais de déplacement	48,00	
	frais de déplacement	48,00	
	frais de déplacement	48,00	
	frais de déplacement	64,00	208,00
Groupe Sécurité Alarma Inc.	centrale d'alarme usine eau	1 065,71	1 065,71
Emco Corporation	asphalte foride	1 139,17	1 139,17
MRC La Haute-Yamaska	avis de mutations	20,00	20,00
Ville de Waterloo	service incendie	21 312,90	21 312,90
D.Touchette arp.géomètre Hydro-Québec	honoraires professionnels	2 000,00	2 000,00
	9 rue du Moulin	28,98	
	usine eaux usées	498,76	
	rue du réservoir	28,05	
	112 rue Principale	44,29	
	172 rue Principale	1 139,06	

	nouveau réservoir	35,36	1 774,50
Bell	facturation mensuelle	76,70	76,70
	assistance tech.eau		
Laforest Nova Aqua	potable	2 599,56	
	suivi milieux humides	1 532,62	4 132,18
Solutions Sherby	distributeur	88,74	88,74
Serv.R.Lussier (Div.Déneig	sablage hivernal	390,92	390,92
Aquatech	indexation 2022	404,42	
	prise en charge eau		
	potable	1 886,66	2 291,08
Surplus Malouin Inc.	achat clef	2,98	2,98
Philip Tétrault	achat terrain puits	20 119,86	20 119,86
Jean-Claude Beaumont	M.O.voirie et autres	80,00	
	M.O.voirie et autres	60,00	
	M.O.voirie et autres	200,00	340,00
VOX Avocat(e)s	honoraire professionnel	1 011,78	1 011,78
Guylaine Champagne	entretien ménager	60,00	60,00
Eurofins	analyse eaux usées	101,76	
	analyse eaux usées	155,80	
	analyse eaux usées	(581,77)	
	analyse eaux usées	257,54	
	analyse eaux usées	324,23	
	analyse eaux usées	155,80	413,36
Blanchard Serge	Mini network sans fil	34,64	
	achat de timbres	52,89	
	frais de poste	12,44	99,97
			<b>345 211,04</b>

ADOPTÉE

## 7.5 Faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2021;

### 2022-05-071 **RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2021;**

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire a le devoir de faire rapport aux citoyens des saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant.

#### **Le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2021;**

Les états financiers 2021 ont été vérifiés par la firme de vérificateur externe Jérémy Joyal-Deslandes CPA Inc. société de comptables professionnels agréés et le rapport de l'auditeur indépendant a été déposé en séance régulière du 6 avril 2022 de même que le document intitulé "Rapport consolidé de l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Warden, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets ( de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Warden au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financier nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### **Revenus (Fonctionnement et investissement)**

	<b>Budget 2021</b>	<b>Réalisations 2021</b>
Revenus de taxes	425 062	431 505
Transferts	78 265	119 526
Services rendus		450
Imposition de droits	6 400	26 088
Amendes et pénalités	500	5 060
Autres revenus d'intérêts	2 700	4 257
Autres revenus		1 767
<b>Total Revenus</b>	<b>512 927</b>	<b>588 653</b>

#### **Charges**

Administration générale	133 921	125 838
Sécurité publique	67 305	65 700
Transport	145 769	192 371
Hygiène du milieu	98 412	144 253
Santé et bien être		115
Aménagement urbanisme	34 573	44 418
Loisirs et culture	32 947	28 082
Frais de financement		30 020
<b>Total des charges</b>	<b>512 927</b>	<b>630 797</b>

**Excédent (déficit) de  
L'Exercice** **(42 144)**

## Traitement des élus municipaux

Tel que requis par la loi sur le traitement des élus municipaux, voici le traitement des élus de la municipalité;

### Reçu de la municipalité

#### Annuellement :

Poste	Rémunération Total	Allocation
Maire	6,161,86	3 080,93
Conseiller	2,053.95	1 026.98
Maire suppléant	616.18	308.09

### Reçu de la MRC de la Haute-Yamaska:

Le maire siège au conseil de la MRC et reçoit

13,580.39                      6,790.20

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque  
Appuyée par : Monsieur Guillaume Camille  
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le rapport des faits saillants du rapport financier audité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 ;

ADOPTÉE

## 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1. Rapport mensuel du service de sécurité incendie d'avril 2022;

Le directeur général dépose le rapport mensuel du service incendie.

8.2. Sûreté du Québec;

8.2.1 Bulletin d'information policière;

Le directeur général dépose les bulletins d'informations reçus de la Sûreté du Québec.

## 9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Approbation du décompte progressif no.12 concernant les travaux de mises aux normes en eau potable;

### **2022-05-072      APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.12 CONCERNANT LES TRAVAUX DE MISES AUX NORMES EN EAU POTABLE;**

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu le 8 octobre 2019 ces certificats d'autorisation auprès du ministère de L'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en lien avec son projet de mise aux normes des infrastructures de production et de distribution d'eau potable;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation une lettre daté du 12 août 2020 confirmant l'aide financière en lien avec son projet de mise aux normes des infrastructures de production et de distribution d'eau potable suite à la demande de la municipalité au programme PRIMEAU, sous-volet 1.2 concernant le projet de mise aux normes de l'approvisionnement en eau potable via la résolution 2019-10-128 lors de la séance régulière du 22 octobre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu le 4 septembre 2020 l'approbation de son règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden est allée en appel d'offres publiques sur SEAO pour la réalisation de son projet de mise aux normes des infrastructures de production et de distribution d'eau potable et dont l'ouverture à eu lieu le jeudi 11 juin 2020 à 11 heures à l'hôtel de ville de la municipalité;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont déposé une offre de service sur ce projet, soit TGC Inc, Entreprise G.N.P. Inc. et Excavation St-Pierre et Tremblay Inc.

ATTENDU QUE la firme TGC en est sortie, le plus bas soumissionnaire conforme et dont la municipalité du village de Warden lui a octroyé le contrat;

ATTENDU QUE lors d'une **séance extraordinaire** tenue le **mercredi 15 décembre 2021**, le conseil de la municipalité du village de Warden via la **résolution 2021-12-193** acceptaient la recommandation de paiement **no.11** et confirmant l'**acceptation provisoire** des travaux de mise aux normes en eau potable présenté par la firme Avizo Inc (surveillant des travaux);

ATTENDU QUE la firme TGC présente à la municipalité du village de Warden un **décompte progressif no.12** cumulant des ajustements de quantités suite à l'acceptation provisoire présenté le 15 décembre 2021, pour un montant de **260,880.36 taxes incluses**;

ATTENDU QUE la firme AVIZO mandatée pour la surveillance de ce chantier recommande le paiement du décompte progressif no.12 tel que présenté;

ATTENDU QU'UNE **liste de déficiences encore non corrigé sera retourné à la firme TGC Inc.** Et que suite à une entente avec l'entrepreneur, **une somme de 60,880.36 taxes incluses** sera retenue jusqu'à la réalisation complète des déficiences signalées à l'entrepreneur;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert

Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte la recommandation de la firme Avizo mandatée pour la surveillance chantier et autorise son directeur général à faire un paiement partiel de 200,000.00 \$ taxes incluses, à l'entreprise TGC sur le **décompte progressif no.12.**

QUE le paiement complet du décompte progressif no.12 sera effectué seulement après satisfaction pleine et entière des corrections des déficiences énumérés dans la correspondance envoyé à la firme TGC Inc.

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden autorise son directeur général a signé toutes les directives de changements complétées sur les formulaires exigés par le ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation du Québec.

ADOPTÉE

9.2 Résolution de concordance, de courte échéance et de prolongation relativement à un emprunt par billets au montant de 1,500,000.00 \$ qui sera réalisé le 11 mai 2022;

2022-05-073

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE, DE COURTE ÉCHÉANCE ET DE PROLONGATION RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1,500,000.00 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 11 MAI 2022;**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité du village de Warden souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 500 000 \$ qui sera réalisé le 11 mai 2022, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2020-149	1 500 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 2020-149, la Municipalité du village de Warden souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme

Appuyé par : Monsieur Serge Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 11 mai 2022;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 11 mai et le 11 novembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire monsieur Philip Tétrault et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Robert Désilets;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

<b>2023.</b>	<b>50 900 \$</b>	
<b>2024.</b>	<b>52 900 \$</b>	
<b>2025.</b>	<b>54 900 \$</b>	
<b>2026.</b>	<b>57 100 \$</b>	
<b>2027.</b>	<b>59 300 \$</b>	<b>(à payer en 2027)</b>
<b>2027.</b>	<b>1 224 900 \$</b>	<b>(à renouveler)</b>

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2028 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 2020-149 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 mai 2022), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE

9.3 Adjudication du contrat de financement par soumissions pour l'émission de billets dans le cadre du projet de mise aux normes en eau potable;

2022-05-074

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE FINANCEMENT PAR SOUMISSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS DANS LE CADRE DU PROJET DE MISE AUX NORMES EN EAU POTABLE;**

**Soumissions pour l'émission de billets**

Date d'ouverture :	4 mai 2022	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 8 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	11 mai 2022
Montant :	1 500 000 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité du village de Warden a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 11 mai 2022, au montant de 1 500 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

**1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

50 900 \$	3,05000 %	2023
52 900 \$	3,55000 %	2024
54 900 \$	3,70000 %	2025
57 100 \$	3,80000 %	2026
1 284 200 \$	3,90000 %	2027

Prix : 98,38900

Coût réel : 4,26677 %

**2 - BANQUE ROYALE DU CANADA**

50 900 \$	4,44000 %	2023
52 900 \$	4,44000 %	2024
54 900 \$	4,44000 %	2025
57 100 \$	4,44000 %	2026
1 284 200 \$	4,44000 %	2027

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,44000 %

### 3 - CD DE LA PORTE-DES-CANTONS-DE-L'EST

50 900 \$	4,46000 %	2023
52 900 \$	4,46000 %	2024
54 900 \$	4,46000 %	2025
57 100 \$	4,46000 %	2026
1 284 200 \$	4,46000 %	2027

Prix : 100,00000

Coût réel : 4,46000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Sur une proposition de : Monsieur Guillaume Camille  
Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité du village de Warden accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 11 mai 2022 au montant de 1 500 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2020-149. Ces billets sont émis au prix de 98,38900 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE

9.4 Octroi de contrat pour fourniture de service professionnel de conception et surveillance des travaux pour la mise aux normes des infrastructures d'eau potable phase 2;

2022-05-075

**OCTROI DE CONTRAT POUR FOURNITURE DE SERVICE PROFESSIONNEL DE CONCEPTION ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE PHASE 2;**

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden lors de l'adoption de sa programmation TECQ no.2, via sa résolution 2021-10-141 avait inscrit son projet de mise aux normes en eau potable phase 2;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a obtenu du ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation le 8 février 2022, la confirmation que la programmation TECQ no.2 avait été approuvée;

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden avait mandaté la firme Groupe Metta afin de préparer l'appel d'offres de service pour la conception et surveillance des travaux pour la réalisation de son projet de mise aux normes des infrastructures en eau potable phase 2 ;

ATTENDU QU'un seul soumissionnaire a déposé une offre de service sur ce projet, soit FNX Innov Inc. et que ce soumissionnaire a été soumis à une procédure d'évaluation et de pointage tel qu'exigé par la loi afin de déterminer le gagnant de l'appel d'offres;

ATTENDU QUE suite à l'ouverture de la soumission, monsieur Éric Desaulniers ing. chez Groupe Metta a procédé à l'analyse de celle-ci et fait la demande au soumissionnaire de préciser certains points concernant le bordereau de soumission , sans modifier le prix global de la soumission tel que préciser dans le document intitulé "**précision au mandat**" joint au documents de cette séance.

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme  
Appuyé par : Monsieur Guillaume Camille  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden octroi le contrat pour la conception et surveillance des travaux pour la réalisation de son projet de mise aux normes des infrastructures en eau potable phase 2, à la firme FNX Innov Inc. pour un au montant de 147,788.87\$ taxes incluses ;

QUE le document "**précision au mandat**" dûment signé par le représentant de la firme FNX Innov Inc. soit ajouté au bordereau de soumission et en fasse partie intégrale.

ADOPTÉE

9.5 Transport adapté pour nous Inc. – Dépôt du rapport de l'auditeur indépendant;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport de l'auditeur indépendant reçu de Transport adapté pour nous Inc.

9.6 Santé Courville – Table de concertation des Aînés de la Haute-Yamaska – Madame Normande Hébert conseillère au poste no.2, représentante de la municipalité sur ce comité;

**2022-05-076**

**SANTÉ COURVILLE – TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE LA HAUTE-YAMASKA – MADAME NORMANDE HÉBERT CONSEILLÈRE AU POSTE NO.2, REPRÉSENTANTE DE LA MUNICIPALITÉ SUR CE COMITÉ;**

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a reçu de l'organisme Santé Courville de Waterloo une demande de participation à la Table de concertation des aînés de la Haute-Yamaska;

ATTENDU QUE les municipalités de Shefford et Waterloo font déjà partie de ce comité;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert

Appuyée par : Monsieur Serge Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden mandate madame Normande Hébert conseillère au poste no.2, afin de représenter la municipalité au sein de ce comité.

ADOPTÉE

**10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

10.1 Rapport mensuel inspecteur;

Le directeur général dépose les rapports mensuels du mois d'avril 2022 des inspecteurs de la municipalité;

10.2 Règlement 2017-127 section 5.4.10 sur les capteurs énergétiques;

**2022-05-077**

**RÈGLEMENT 2017-127 SECTION 5.4.10 SUR LES CAPTEURS ÉNERGÉTIQUES;**

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden a reçu une correspondance du propriétaire du matricule 8326 34 5104 situé sur la rue du Moulin concernant la section 5.4.10 du règlement 2017-127 en lien avec les capteurs énergétiques et demande au conseil municipal, soit une acceptation de son installation ou une modification à la réglementation rendant son installation conforme.

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal, monsieur Samuel Grenier a fait l'analyse de la situation et a soumis son rapport aux membres du conseil (document joint à cette séance);

Sur une proposition de : Monsieur Guillaume Camille

Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque

Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Warden demande une rencontre du Comité consultatif d'urbanisme sur cette situation et qu'il soumette leurs recommandations.

ADOPTÉE

10.3 Avis d'infraction – Stationnement véhicule commercial sur terrain résidentiel;

2022-05-078

**AVIS D'INFRACTION – STATIONNEMENT VÉHICULE COMMERCIAL SUR TERRAIN RÉSIDENTIEL;**

ATTENDU QUE des avis d'infractions ont été émis au propriétaire du matricule 8226 50 4661 situé sur la rue Principale par l'inspecteur municipal;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal, monsieur Samuel Grenier a fait l'analyse de la situation et a soumis son rapport aux membres du conseil (document joint à cette séance);

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot  
Appuyée par : Madame Normande Hébert  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Warden demande à l'inspecteur l'arrêt des procédures dans ce dossier.

QU'une entente verbal est survenu entre le maire et le propriétaire du matricule 8226 50 4661, soit de ne plus stationner son véhicule commercial sur sa propriété de façon définitive et que cette décision est effective immédiatement.

ADOPTÉE

11. LOISIRS ET CULTURE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-05-079

**LEVÉE**

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme  
Appuyée par : Madame Barbara Talbot  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée à 20h05

ADOPTÉE

Adopté ce 1 er juin 2022

---

Robert Désilets  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

---

Philip Tétrault  
maire